

## Barème des honoraires de transaction

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat, calculés sur le prix de vente initial :

- Entre 3 % TTC et 6 % TTC  
(Habitations et terrains)

*HONORAIRES maximum, dans la majorité des transactions (sauf dérogation dans le cadre d'une négociation particulière), applicables dès le 1er janvier 2021.*

**HONESTY : 222, Place Ernest Granier - 34000 MONTPELLIER**

Mob. : 06.79.62.29.41 - Tél. : 04.67.73.72.59 - email : honesty.immobilier@gmail.com

S.A.R.L au capital de 1 000 € - RCS Montpellier N°822 895 462 - code APE : 6831

**CPI N° 3402 2016 000 013 512** - RC Professionnelle : MMA IARD

